Monsieur

Salmon

La premiere Remarque que j'ai fait depuis que je suis Recu en Cette Compagnie fut tellement heureuse pour moy quelle me procura un Repond. L'envie fait ordinairement tous ces efforts pour prouver tous ce quelle Recent pour la matiere quelle lui propose, je vous supplie de Recevoir l'observation suivante comme les premiers fruits de ma plume, si mes Remedes ne sont pas aussi Etendu que bien on luy ... je vous prie que mes Efforts ne vous soient pas inutiles, peut Etre vous me traitterez de temeraire en vous presentant cette matiere comme un ouvrage ... Ce n'est qu'avec une Espece de Confusion que j'ose vous l'adresser, je ne l'aurois Cependant pas fait si je n'etoient fondé que vous vous fait non seulement un plaisir mais Encore une gloire d'aider les jeunes gens quand vous leurs Connoissez l'envie quils ont d'excelle dans vos ... soutenues de votre Credit, et vous leurs donnez toutes sortes de Secours.

L'observation est sur les playes venimeux, depuis trois ans que je suis en cette ville il ni a point Eu d'annees ou j'ai traittée differentes personnes mordues dans la ... de vipere lesquelles m'ont fourni une pratique moins Douloureuse que celle que l'on a Coutume de Servir.

En l'année 1753 je fut appellé pour voir un homme qui avoit Eté mordue d'un aspic a deux lieux de notre ville, je ni fut appellé que deux jours apres L'accident arrivé a l'aspect de ce pauvre malheureux l'homme le plus ... En n'auroit Eté touché, la morsure avoit Eté fait au doigt annulaire de la main droit et il l'avoit si Considerablement gros qui Ressembloit au bras d'un Enfant d'un ans et tous le bras a proportion parsemé de phlitenes avec des taches blevatres jusqu'a la Cuisse de l'os des Illes du meme Coté aussi ~~...~~ aussi noir que de l'ancre, En arrivant je proposé des taillades tant sur le doigt que sur toute la partie affligée. Tout les parans me parurent opposé en me demandant s'il n'y avoit point ... moyens ~~#~~ que Celuy la, je leurs Repondis que non, si on m'avoit fait avertir plustot on n'en seroit parvenue a des pareille operations, la femme suivit En priant tres instamment de ne le point le faire souffrir apres luy avoir Representé les accidents qui pouvoient survenir Entre ne lui faisant point de ces scarifications je l'entrepris et lui fit seulement trois ou quatre taillades a l'entour du doigt Emmordue, je Restée chez le malade pendant dix jours ~~lesquelles ...~~ pendant lesquelle temps je me servie pour le guerir de ce qui s'suit Scavoir

pour topique

La theriaque l'Esprit de sel armoniac le tout dissout dans l'eau de vie. j'ai frottée auparavant dans l'affligé le liniment avec une saviette Chaude toute la partie affligée, apres ce je prenois des linges immediatement apres ~~...~~ trempé dans mon liniment, La frotant Comme Cidevant Ensuit j'appliquois mes linges sur tout la partie affligé bien trempé dans le liniment le tout le plus Chaud que le malade pouvoit les supporter Cella Reiteré trois fois par jour scavoir une a Cinq heures, l'autre a midi, et l'autre sur les sept heures du soir.

Remede interieur

L'Esprit volatil de sel de vipere et de sa poudre la theriaque le tout disoutz

Marginal note: l'autre moyen ~~...~~ moins

ARC 62 d.6 n° 63

Dans du vin blanc Cette potion fut aussi Continué par trois fois par jours une a sept heures, l'autre a deux, et l'autre a neuf, Distance des bouillons une heures. je parlle le dit tems chez le malade, la fin je le quitté bien mieux car il n'y avoit point a Craindre tant pour la mort que pour gangrenne que je apprehandois beaucoup, en le quittant je lui supprimé une de ces potions et je recommandé de Continuer toujours les meme fomentation jusqu'a ce qu'il m'en lui fut donné des nouvelles le mercredie de, ce qui etoit le douzieme jour ou il ni manquerent pas, il me dire que le malade s'alloit toujour de mieux en mieux il me pridrent di retourner le plus tost que je pourois, je fus le 14e de la maladie ou je le trouve tres bien je leur dit qu'il faloit plus qu'une potion tous les matins, comme il ni avoit plus que les tailladés que j'avois fait alentour du doigt mordu a se Cicatriser je leurs fit mettre desus quelque emplatre, en fin le malade vint me voir le dix huitiemme de la malade, ou il me dit qu'il se portoit a merveille, et que s'il avoit plus de force qu'il sembleroit n'avoir point été malade

Dans la meme année et peut de temps apres la precedente une personne de la Campagne dependante de notre ville fut mordue au doigt du milieu de la main gauche, pour se faire guerir il se laissa aller aux gens de la Campagne soit par sollicitation, ou par crainte qu'il lui en couta quelque Chose. on ne m'apella que deux jour et demie apres l'accident arrivée, quand on vint chez moy je n'y etois point j'etois allé en Campagne, on envoia chercher un medecin qui etoit de leurs parens, il etoit surpris de voir une maladie comme celle la.

il ordonna la potion suivante

un gros de theriaque deux Cuillerés d'eau de Canelle, la Confection d'alkermes

Sangue, le tout dans une infusion de Chardon benie,

En arrivant on me dit que l'on m'etoit venu me chercher de chez mr.

.. pour voir son gendre qui avoit eté mordue d'une vipere et que le

\# m. quesnay dans son traitté de la gangrenne

medecin y avoit eté et qu'il avoit ordonné la potion Cidessus ecrite. Dans l'instant de mon arrivée on me revint ~~me~~ chercher en me disant que le malade n'en pouvoit plus, et que le medecin m'attandoit, je fus to[ut] suite ou je trouvé le medecin avec lequelle je Conferé, il me dit d'abord qu'il falloit scarifié toute les parties affligés, tant sur le doigt mordue que sur le dos de la main l'avant bras et le bras, je lui fis reponse qu'il ni avoit rien a craindre tant pour la mort ou sphacelle que la mort de la partie, et d'ailleurs que s'il y avoit a Craindre a la gangrenne Comme il me le disoit que ce n'etoit point des scarifications qu'il faudroit que ce seroit des tailladés, puisque la maladie ou l'engorgement etoit dans le tissue Celulaire comme dit un auteur # il me repondit soit tailladés ou scarifications qu'il falloit toujour. je fus tres surpris d'une reponse semblable d'un docteur, mais comme il sont les architectes et nous les manœuvres, et le maçon est le malade sur lequelle nous travaillons, je demandé au malade en lequelle il avoit le plus de Confiance du medecin ou de moy il me fit aucune reponse, mais comme mr. le docteur avoit gagné la Confiance des parens je fus obligé di faire des tailladés

Moi avant de les faire, je representé auparavant ainsi qu'au medecins que les taillades ne servoient qu'a faire souffrir davantage le malade et de prolonger sa maladie je leurs rapporta nombre de personne que j'avois gueri, saurois secour si cruelle de plus malade que lui, je leurs rapporte la precedente comme une chose tres nouvelle, mr. le docteur me repondit qu'il en avoit entendu parlé mais que c'etoit un hazard, je lui fit reponse que des faits de pratique si souvent reitérée n'etoient pas des hazards; enfin je fit les taillades a medecin sorta tout le jour et il partit le landemain, et il me laissa le malade entre mes mains je le traitte comme le precedent avec encore plus d'assiduité, il fut plus de douze a quinze jours a gerir plus tard que l'autre.

En l'année 1753 au mois 7bre j'etois pour lors chirurgien de l'hopital, on ma porta un malade pour faire entrer audit hopital il y avoit deux jours passé qu'il avoit été mordue dune vipere ou aspic au doigt annulaire de la main droite, la maladie etoit parvenue a son dernier degré, voicy succintement les accident dont il etoit attaqué d'abord la partie senfla et tout le bras considerablement, le meme coté bleuvatre jusqu'au os des illes

Cedevilors dans son traitté des playes venimeux # a l'entour de la morsure trois ou quatre phlictene remplie de sang pourrie tout le coté sert le bras et meme coté devinrent jaune, et non pas verd comme le dit un auteur; # dans son commencement il vomissoit il eu des foiblesses si considerables que je fus obligé de faire donné des lavemens avec une fievre considerable je croiois ne pouvoir le tirer de faire avec ma façon, mais comme ces maison sont fait pour nous assurer et nous confirmé dans ces faits de pratique je le traitté tout comme les autres regardant la fievre dans cette maladie comme accidentelles, je le traitte comme les autres precedents, mes confreres chacun que je traitois cet especes de maladie sans scarifications et comme il y avoit pas long temps que j'etois reçue en cette compagnie, me voiioient un tres grand envie de voir l'homme et la façon avec laquelle je le traitois, et comme cette maladie faisoit un tres grand bruit en nostre ville cest ce qui faisoit qu'a ma suite c'etoit un concour de monde; je menai donc mes confreres avec moy pour la voir. quand jeus decouvert toute les parties affligées qui etoient bien mieux c'etoit le troisieme jour depuis qu'il etoit entrée a l'hopital. le lieutenant commencea a me dire que je ne guerirois jamais cette maladie sans les scarifications et que je serois la cause de cette maladie et le malade la victime; je leurs dit que je ne me servois point de cest especes d'operation qu'il n'etoient seulement que pour faire souffrir

gueri

davantage le malade et prolonger la maladie, il me fut reponse ainsi que les autres qu'ils en avoient beaucoup # et qu'ils avoient toujours mis en usage les scarification et qu'il s'en etoient bien trouvé, et ils suivoient en cella la pratique la plus autorisée. je leurs fis sentir qu'un chirurgien zelé pour le bien publique et charmé de se faire connoitre pour un chirurgien qui ne fait rien sans connoissance de cause devoit non seulement suivre la pratique la plus autorisée, mais encore il devoit chercher des moyens pour adoucir les douleurs qu'il etoit obligé de faire sentir a son malade et a perfectionner la pratique de la chirurgie. au bout du sixieme jour mon malade alloit toujours de mieux en mieux, les juges de cette ville

Y'arent le voir avec un abée de ce aussi de cette ville quelque soit tres attentif pour la conservation l'homme comme cette exemple va le prouvé; ils questionnerent le malade il leurs repondit qu'il alloit beaucoup mieux #a mesure ne pouvoit etre comme que je des gens de l'art, l'abée dit a l'avocat du Roy ainsi qu'au lieutenant criminelle qu'il avoit deux remede pour cest espece de maladie incurable, il dit que c'etoit de la couzette je ne sçay quel espece, tout complot fait il pries la policaire pour leurs montrer de cette herbe, le lendemain il furent a l'hopital il leverent un morceau d'elle et apliquerent leurs remedes ce jour la j'etois allé en campagne en arrivent la derniere nouvelle que l'on m'apprit ce fut cella, comme je n'avois point eté a l'hopital de la journée je fus et defendis de luy donné aucun remedes interieur que j'avois ordonnée, cella fut executé [illegible] les juges faisoient courir le bruit que dans vingt quatre heure le malade seroit perdu, en effet il l'avoient bien jugées si je n'etoit survenue, le soir meme comme tous ses remedes etoient supprimé tant interieur qu'exterieur, le soir meme

BEAUFORT

port payé

Monsieur Morand maître en chirurgie et secretaire perpetuel de l'academie royale de chirurgie

A Paris

6.

Monsieur d'auguis [illegible]

n°51.

[...] DE MEDECINE [...]

j'y ai envoyé [illegible] je ne voulu point d'cella attendu que l'on auroit donné la gloire a cest m.r; comme le malade apartenoit au principaux de l'endroit et tres recommandé au dame de l'hopital; on me renvoia cherché encore priant tres instamment de venir, car le pauvre homme n'en pouvoit plus, tant pour plaire au dame qu'aux parents qui m'avoient prié d'en avoir soin [illegible] je ne voulu [illegible] touché au # malade qu'en presence de nombre de personnes qui avoient veu le malade. comme je le pansois fut au paravent, je vis le malade presque sans connoissance je levé donc leurs appareille et je lui appliqué [illegible] et fis prendre mon remede interieur comme il l'ordonnoit le lendemain matin j'y ai eté [illegible] ou je trouvai mon malade bien et quand il me vit il se mit a pleurer et faisant mille pollitesse le douze le malade alloit beaucoup mieux ou je lui ai [illegible] une [illegible] potion, toute la douleur bazanée et violette depuis tous les [illegible] au jusque etoit diminué, et le [illegible] tout [illegible] bien diminué aussi, le vingt le malade voulut sans aller mais comme il etoit recommandé on le retint de force pour que la nature eut le temps de reparer ce qu'elle avoit perdu; il s'en fut le vingt quatre etant arrivée a sa destination il se mit a travaillé comme s'il n'avoit jamais eté malade

et que l'os fait a l'entour de l'endroit [illegible] au ordre

a prouvé que j'avance et tres facille a faire Connoitre pour ceux qui sont dans le Cas d'en pouvoir guerir, il n'y a rien que les simples Scarifications seront plus longue a guerir que la maladie meme si j'etois assez heureux de donner quelque Chose de nouveau surtout de qualque tout mon travaille ne seroit plus penible au Contraire je trouverois toujours bien agreable

Et d'ailleurs qui de nous ne se sentire pas un peu d'emulation pour regarder a tous les bien faits que sa majesté fait a la Communauté des Chirurgiens pour moy je ne cesserai jamais d'en donner des marques de ma vive reconnaissance ainsy qu'a notre bien facteur de la martiniere qui ne cesse de donner des marques de sa protection a tous les Chirurgiens que je me trouverois et trouver heureux si je pouvois quelque occasion pour merite son estime ainsy que la votre, et la grace que vous demande Celuy qui se dit avec un tres profond Respect

Votre tres humble et
tres obeissant serviteur
Valmon
Chirurgien

Monsieur

a beaufort le 16 8bre 1756

ACADÉMIE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

jen ai gueridt plusieur de fois cest observations, mais moins dangereuse que celles
expliquée cidessus ji nen navoir point encore si peu guerid que cette année
ici